CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:30 p m	Dép	Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
3:45 p m	Ar	Bâton-Rouge Dép.	10:10 a m
3:50 p m	Dép	Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m	Dép	Angola Dép.	3:15 a m
1:27 a m	Dép	Mansura Dép.	12:13 a m
2:40 a m	Ar	Alexandria Dép.	11:05 p m
2:50 a m	Dép	Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m	Dép	Aloha Dép.	9:41 p m
7:50 a m	Ar	Shreveport Dép.	6:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m	Dép	Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m	Ar	Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m	Dép	Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m	Ar	Angola Dép.	2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	1:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Ocean Springs Accommodation	5:45 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:25 p m
Washington et New-York malle	9:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:40 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:30 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
G&M Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	3:05 p m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	8:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:05 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pou. Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:05 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:20 p m
Torras Local	4:25 p m
Cadron Bell, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:30 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	3:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:55 a m
Cadron Bell, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	3:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ.		Arrivée.
7:10 p m	Nlle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:30 a m
5:35 a m	Beaumont	10:35 p m
7:55 a m	Houston	7:00 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		Départ.
11:15 a m	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Rouge	5:15 a m
Arrivée.		Départ
10:40 p m	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:00 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:30 a m	Bâton-Rouge	2:05 p m
7:05 p m	Beaumont	11:00 a m
10:20 p m	Houston	7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:20 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	7:15 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:20 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:10 a m
Dimanche seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:45 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int.	7:20 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William P. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,986 — Division B — Attendu que The Hibernia Bank & Trust Company a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William P. Brown, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évalution de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
oct—15,19,24

Succession de Mme Mary Probst de Penages.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,126 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emanuel L. Weil, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
oct—15,19,24

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois de septembre, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
oct—15,19,24

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse dOrléans — No. 109,725 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et provisoire présenté par Thomas F. Wilder, exécuteur datif testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
oct 7 11 16

Succession de Mme Stella L. Dwyer, Epouse d'E. F. Henriques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 100,018 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edouard F. Henriques, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. FLETCHINGER, Avocat.
oct—9,13,18

AVIS AUX CREANCIERS

Bemis Bro. Bag Co. vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,088 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3ème état trimestriel présenté par William W. Bouden, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats. oct—6,12,17

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par CARRERE & CARRERE — Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en retrait, 2401-2403 rue Constance, angle Première

Le JEUDI, 5 Novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

SUCCESSION DE EDWIN A. CLARK

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, No. 109,435, Division B.

Le JEUDI, 5 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et exécution d'un ordre daté et signé le 28 septembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, moi, Ernest A. Carrère, vendrai aux enchères publiques la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet No. 56, borné par les rues Constance, Magazine, Première et Deuxième, mesurant vingt-huit pieds face à la rue Constance, par une profondeur et face à la rue Première de cent pieds, et forme le coin des rues Constance et Première, mesure américaine. eLs améliorations sont connues comme Nos. 2401-2403 rue Constance, et comprend, un cottage double en bois ardoisé, deux étages, 6 chambres, office, hangar, eau et gaz, loyers $13 chaque côté.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le solde à un et deux ans, les payements étant assurés par les vendeurs par des notes lien avec un intérêt de 8 pour cent par an et avec toutes les sécurités usuelles. L'acte de vente devant être passé devant Fred Zenges, notaire. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, à compte sur la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
oct 4 11 18 25—nov 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EDWIN A. CLARK

No. 109,435—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B."

En vertu et en exécution d'un ordre signé le 22 septembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, moi, Ernest A. Carrère, encanteur autorisé, dans et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques, le VENDREDI, 16 octobre 1914, à 10 h. a. m., sur les lieux 2403 rue Constance, dans le Premier District de cette ville,

Un lot de meubles de maison et effets, d'après inventaire au dossier.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
oct 4 11 16

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2218 rue Sud Franklin, entre les rues Philip et Jackson.

Louis Spiro vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,571 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet No. 299, borné par les rues Jackson, Philip, White ou Bassin, et Franklin, le dit lot mesurant vingt trois pieds, cinq pouces face à la rue Franklin, par une profondeur de cent cinquante huit pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur le derrière par une allée de quatre pieds de large en commun avec le dit lot et d'autres en bordure, le dit lot comprend la plus grande partie du lot désigné par le No. 8 de la façade duquel on a retranché à peu près vingt cinq pieds pour l'élargissement de la dite rue Franklin.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions, Comptant sur place
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD S. SPIRO,
Avocat pour le demandeur.
sept—11,12,18,25 oct—2,9,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée, formant le coin des avenues Brooklyn et Slidell, en l'Ilet formé par l'avenue Opelousas et la rue Tèche.

William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat et Liquidateur de la Teutonia Bank and Trust Company, et St. Clair Adams, Agent Spécial, vs. B. H. Kearns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet borné par les avenues Brooklyn, Slidell et Opelousas et par la rue Tèche, sur un plan de A. DeHemecourt, voyer, en date du 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot ou parcelle de terre fait le coin des avenues Brooklyn et Slidell, et mesure soixante quatorze pieds, huit pouces et cinq lignes face à l'avenue Brooklyn, par une profondeur et face à l'avenue Slidell de soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes, et est composé en partie des lots Nos. vingt et un et vingt deux.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HAROLD A. MOISE et CARL C. FRIEDRICHS, Avocats pour le demandeur.
oct—6,10,16,22,29 nov—5,12

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

J. C. Healy vs. Mlle Henryene B. Elliott et als.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,495 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le VENDREDI, 16 octobre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Une chambre à coucher en chêne, un chiffonier, quatre chaises C. B., trois berceuses, une table, trois lits en fer, trois sommiers, trois matelas en feutre, quatre oreillers, un cabinet de cuisine, un Davenport, une glacière, une table à rallonge, six chaises L. B., six chaises C. B., trois berceuses, une porte vitrée de garde-robe, une commode, un lavabo, une porte vitrée de garde-robe, une commode, un lavabo, un garde-robe, une commode, un lavabo, une commode, un lavabo, trois nattes d'art, trois tables, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
oct 6 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

John D. Nix, Jr., vs. Warner Willis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,696 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 660, borné par les rues Milan, General Taylor, Willow et Clara, lesquels lots sont désignés par les Nos. 14 et 15 et mesurent chacun vingt-cinq (25) pieds quatre (4) pouces face à la rue Clara, par cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes égales parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquereur au moment de la vente devra déposer dix pour cent du montant de l'adjudication.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
JULES GRASER,
Avocat pour le demandeur.
sept—19,21,30 oct—6,14,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Co. vs. James A. Sample.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,359 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte principale de la bâtisse de la nouvelle Cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 30 octobre 1914, à 11:30 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No. 10, en l'Ilet No. 947, borné par les rues Fern (anciennement Washington), Burdette, Cohn et Hickory; lequel lot mesure trente pieds face à la rue Fern par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles. Acquise par James A. Sample par un acte devant F. J. Dreyfous, notaire, le 8 février 1911; enregistré en C. O. B. 264, folio 118.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
sept—29 oct—5,10,16,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Paving Co. vs. Henry Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,868 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 30 octobre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 14 en l'Ilet No. 953, borné par les rues Fern, Spruce, Cohn et Burdette; les dits lots mesurent trente pieds, un pouce et cinq lignes face à la rue Fern, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, commençant à une distance de trente pieds, un pouce et cinq lignes du coin des rues Fern et Spruce. Acquis le 2 mai 1910 par un acte devant Jules F. Meunier, notaire, par Henry Smith, de la German-American Homestead; enregistré en C. O. B. 226, folio 371.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
sept—29 oct—10,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition.

Cottage simple en bois, No. 2008 rue St. Ann, angle de la rue Lopez.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 9 avril 1914 et signé le 16 avril 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Marie Celima Cureau, veuve de John B. Lutenbacher, et als., vs. Théodore Claude Lutenbacher, et als., No. 104,624, la propriété suivante décrite à savoir:

Le joli cottage en bois, No. 2008 rue St. Ann, coin de la rue Lopez, en retrait du trotteir, se composant de cinq chambres, sur un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent ou appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 414, borné par les rues St. Ann, Lopez, Salcedo et Dumaine, désigné par le No. 22 et formant le coin des rues St. Ann et Lopez, et mesurant vingt neuf pieds, une ligne face à la rue St. Anne, par cent pieds de profondeur et face à la rue Lopez, entre lignes égales parallèles d'après un plan par L. H. Braunn, architecte.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur aura à payer les taxes dues et exigibles en 1914 en sus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent au comptant seront exigés de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Les loyers seront passés à l'acheteur à partir du jour ou l'acte de vente sera signé Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, au frais de l'acheteur.

M. D. DIMITRY, Avocat.
sept—27 oct—4,11,18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier et Troisième District consistant en un magasin et une résidence, sur une rue pavée.

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,948 — Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, au bureau des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 15 septembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin, Euphrosine, désigné comme lot No. 2 sur un plan par Geo. F. Dunbar, voyer, daté du 18 avril 1846, déposé comme plan No. 2 en l'étude de John S. Holland, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine, 27 pieds, 6 pouces face à la rue Liberté, par une profondeur, et face, à la rue Calliope de 112 pieds, formant le coin des rues Liberté et Calliope. Ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent. La succession a un intérêt sur la dite propriété de la moitié de sa valeur, le propriétaire de l'autre moitié a consenti à vendre sa part d'intérêt avec celle de la succession, pour que la propriété soit vendue en entier.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, en l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Robertson et Touro, désigné par les Nos. 1 et 2 et mesurent comme suit: Lot un, 30 pieds face à la rue Claiborne, par 98 pieds, en profondeur, entre lignes égales parallèles. Lot deux, 29 pieds, 8 pouces et 4 lignes face à la rue Claiborne, par 98 pieds de profondeur sur le côté de la rue Touro ou Union, sur la ligne qui le divise du lot un; sur le côté de la rue Français le dit lot à une première profondeur de 32 pieds, d'où il se rétrécit à angles droits 7 pieds, 10 pouces et a alors une profondeur de 66 pieds sur le derrière ou il a une largeur de 21 pieds, 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage en bois de un étage simple, No. 3022 rue Nord Claiborne, et d'autres bâtisses et une grande cour qui est utilisée comme dépôt de bois et charbons. Les deux lots seront vendus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication, et devra également payer pour tous les certificats et actes de vente, ainsi que les taxes pour 1914, les acheteurs, au cas ou ils ne paieraient pas le tout comptant, devront donner un billet à ordre à un an, qui sera assuré par une hypothèque avec les clauses usuelles de sécurité, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de la date de l'adjudication et pour le montant du reste de la somme, jusqu'à complet paiement; les actes de vente de la dite propriété devront être passés devant John Wagner, notaire. L'acquéreur aura droit à percevoir les loyers à dater du jour en sera signé l'acte de vente.

DART, KERNAN & DART,
MERRICH, GENSLER & SCHWARZ,
Avocats.
sept—20,27 oct—4,11,18,25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Benegre.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 109,909 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert J. Miolon, executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
oct—13,17,22

Succession de Joseph J. Pujol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,871 — Division D — Attendu que Alexander Pujol a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph J. Pujol, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES O'CONNOR, Avocat.
oct—10,14,19

Succession de Frank Newfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,823 — Division E — Attendu que Mme Mary Benet, veuve de Frank Newfield, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank Newfield, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
oct 8 15 15

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, port les numéros municipaux 2433 et 2435 rue Amelia, entre les rues Howard et Freret.

The Greater New Orleans Homestead Association vs. Walter Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,585 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 591, borné par les rues Amelia, Howard, Freret et Delachaise, désigné comme lot No. 4 du dit Ilet et mesure trente trois pieds, deux pouces face à la rue Amelia par une profondeur de quatre vingt trois pieds, neuf pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus proche de la rue Freret, le divisant du No. 2 et quatre vingt cinq pieds, onze pouces et trois lignes en profondeur sur la ligne du côté du lot No. 6; d'après un plan tracé par C. A. DeArmas, député voyer de la ville, en date du 8 octobre 1886, attaché à un acte passé devant A. Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 octobre 1886, et aussi sur un plan dressé par Arthur DeArmas, député voyer de la ville, en date du 7 juin 1887, attaché à un acte devant Alexis Brian, notaire, le 29 août 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY,
Avocat pour le demandeur.
sept—11,12,18,25 oct—2,9,14,15

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.